ELECTIONS LEGISLATIVES du 18 NOVEMBRE 1962

Parti Socialiste S.F.I.O.



Jean-Maurice POITEVIN
Candidat

ELECTRICES,

ELECTEURS,

Vous allez voter pour élire une nouvelle Assemblée Nationale.

Il dépend de vous :

— que celle ci ne ressemble, ni à celle qui vient d'être dissoute, ni à celle qui l'a précédée ;
— que le Pays ne retombe pas dans l'instabilité gouvernementale ;
— que le Pays ne demeure sous la volonté, sous le pouvoir d'un seul homme.

De votre vote dépendra l'orientation de la Ve République.

Ou elle sera conservatrice, ou elle sera créatrice de progrès social et de plus de fraternité humaine.

L'initiative du Chef de l'Etat, en imposant au pays le dernier référendum est condamnable. Elle a conduit à la division des Français. En menaçant de son départ le Chef de l'Etat a donné a la consultation un caractère plébiscitaire.

En votant "oui" une partie des Français a voulu marquer son souci de stabilité ; en votant "non" l'autre partie a manifesté son opposition au régime personnel.

Le Parti Socialiste fait alors appel à tous les Républicains pour assurer pendant la durée de la nouvelle Assemblée une continuité gouvernementale.

A la division dans laquelle le Pays a été plongé il oppose un pacte d'union entre les formations démocratiques de notre Pays.

Il s'agit maintenant, moins de faire de longues promesses que de rappeler l'essentiel des grands principes de notre action et de préciser cette action dans le domaine de la politique intérieure et dans le domaine de la politique internationale.

I. — POLITIQUE INTERIEURE :

Gouvernement de législature, sur la base d'un contrat entre la majorité parlementaire et le gouvernement.

En cas de crise, dissolution automatique de l'assemblée.

Equilibre des pouvoirs. Le gouvernement gouverne. Le Parlement contrôle et fait la loi. Le gouvernement applique.

Objectivité de l'Information. Garantie d'utilisation équitable de la radio-télévision d'Etat pour les différentes tendances de l'opinion.

Plan économique et plan social. Rapport constant entre l'expansion économique et la croissance du niveau de vie.

Augmenter le volume de la production. Politique du plein emploi. Mise en route d'un plan de modernisation et d'équipement.

Répartir équitablement le revenu national :

— assurance de la Sécurité du travail,
— vote d'une réforme fiscale aboutissant :
à une juste répartition sur le revenu,
à une réforme du calcul des taxes sur le chiffre d'affaires,
à une simplification de la fiscalité,
à une action en faveur des salaires, des retraites, pensions, etc...
à une amélioration des conditions d'existence par une politique du logement, de l'équipement, des loisirs.

Faire aboutir notre projet de loi-cadre en agriculture qui prévoit :

— la définition de l'exploitation familiale agricole,
— l'organition des marchés agricoles,
— un vaste programme d'investissement et d'équipement.
— l'assurance contre les calamités agricoles,
— l'assurance sociale agricole et l'assurance contre la vieillcsse.

Démocratisation de l'enseignement permettant à tous les jeunes d'accéder aux enseignements technique et supérieur.

Augmentation des crédits pour la jeunesse : touchant particulièrement l'éducation physique, les sports, et les loisirs populaires.

II. — POLITIQUE EUROPEENNE

Création d'une Europe politique unie.

III. — POLITIQUE INTERNATIONALE basée :

— **Sur la présence active de la France aux organismes internationnaux (O.N.U., O.T.A.N., etc...)**
— **Sur le maintien de la liberté dans le monde.**
— **Sur l'obstention d'un désarmement général garantissant une paix durable.**
— **Sur le respect du droit et des traités.**

Electrices, Electeurs,

Nous faisons confiance à votre sagesse, à votre bon sens. Nous vous savons attachés à la République.

Si vous voulez que cette République soit sociale et fraternelle,
Si vous voulez qu'elle soit Démocratique,
Si vous voulez qu'elle garantisse vos libertés, toutes vos libertés auxquelles vous êtes tant attachés,
Si vous voulez qu'un Républicain qui pendant quarante années est resté fidèle à son idéal de justice et de fraternité, soit votre représentant, rassemblez vos suffrages,

Votez pour :

Jean-Maurice POITEVIN

Directeur honoraire de C.E.G.
Maire de Ruelle
Conseiller Général de la Charente
Président de la Commission de l'Intérieur du Conseil Général
Secrétaire de la Commision Départementale
Officier de la Légion d'Honneur à Titre Militaire
Croix de Guerre - Ancien Combattant

et pour son remplaçant éventuel :

Jean CAILLAUD

Ingénieur des Arts et Métiers
Propriétaire Exploitant à Balzac



Jean CAILLAUD
Remplaçant éventuel

IMP. NOUVELLE - H. LANDREVIE SOYAUX (CHARENTE)